

Conseil d'école du mardi 2 février 2016– RPI Petite Campagne

Début de la séance : 18h30

Fin de la séance : 21h

Présents : Mmes Nolwenn Coulombel et Chrystelle Fourage, représentantes des parents d'élèves, MM Simon Leterrier et Jean-Luc Lechevestrier, maires, Mmes Marie-Christine Gorré et Valérie Jousseaume, enseignantes

Excusée : Mme Valérie Lecoœur, IEN

1. Effectifs prévisionnels, rentrée 2016 : 49 élèves sur le RPI

Ecole de Guenroc, effectif prévisionnel : 21 élèves
5 PS – 6 MS – 4 GS – 6 CP
5 élèves en T.P.S feront leur rentrée en cours
d'année.

Ecole de St Maden, effectif prévisionnel: 28 élèves
7 CE1 – 10 CE2 – 5 CM1 – 6 CM2

2. Présentation des PPMS

Chaque établissement scolaire doit élaborer un Plan Particulier de Mise en Sécurité face aux risques majeurs. Ce document établit les règles de protection des élèves et des personnels se trouvant à l'intérieur d'un établissement en cas de sinistre. Le PPMS est un plan particulier à l'établissement : cela signifie que chaque établissement est pourvu de son propre PPMS, que chacun doit prendre en compte les spécificités de l'établissement et les risques majeurs liés à son environnement. A Guenroc et Saint-Maden, les risques principaux sont les inondations, les ruptures de barrage, les tempêtes et les séismes. L'objectif d'un PPMS est de permettre d'être prêt face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur. L'application du PPMS lors d'une situation de crise doit permettre d'assurer la sauvegarde des personnes se trouvant à l'intérieur de l'établissement (élèves, personnels, autres) en attendant l'arrivée des secours extérieurs. L'application d'un PPMS doit faciliter l'exécution des directives des autorités. Dans la mise en place du PPMS, il faut sélectionner un lieu de mise en sécurité appelé zone de mise à l'abri pour un « confinement ».

La circulaire N° 2015-206 du 25/11/2015 faisant suite aux attentats de Paris perturbe très largement le calendrier arrêté pour la mise en œuvre des PPMS et exige qu'un exercice PPMS soit élaboré et réalisé avant les vacances de Noël. Ainsi, les deux écoles ont proposé un exercice le vendredi 18 décembre. Pour préparer les enfants à cet exercice et qu'ils en comprennent les sens, un petit dessin animé « Arlette la tortue d'alerte » qui apprend les premiers gestes de mise à l'abri leur a été montré. Les PPMS des deux écoles sont en cours d'élaboration et présentés. Pour le bon déroulement de ces exercices, il est nécessaire que les deux écoles soient dotées d'une radio fonctionnant à piles et de bouteilles d'eau.

Une réunion entre les maires et les directrices est nécessaire pour compléter ce document.

3. Présentation du projet d'école 2015-2018

Chaque école est dans l'obligation de se doter d'un projet d'école. Le nouveau projet couvrira la période 2015-2018 et concerne les deux classes du R.P.I. ; il a vocation à répondre aux besoins particuliers des élèves de l'école. Un échancier est imposé et il est composé de cinq étapes. L'élaboration du projet est pratiquement terminée. Après une phase de dialogue avec Mme Lecoœur, quelques précisions ont été apportées. Il restera à transmettre le projet d'école pour validation et il doit être présenté au conseil d'école. Dans un premier temps, les enseignantes ont émis des constats prenant appui sur des indicateurs du tableau de bord (atouts et points forts et faiblesses au niveau du R.P.I). Ensuite, à partir du constat, les analyse et problématique suivantes ont été définies :

- Développer le vocabulaire de l'élève dans toutes les disciplines en vue de mieux s'exprimer, mieux lire et mieux écrire. Cet axe contribuera à favoriser l'égalité des chances en permettant d'ouvrir l'esprit de chaque enfant à un monde de mots plus vaste que celui de sa sphère sociale.

- L'évaluation aura pour objectif principal de mieux cibler les progressions de l'enfant lui permettant ainsi de progresser à son rythme.
 - S'investir dans un projet collectif et citoyen
- Les différents volets du projet d'école ont été complétés.

Avec la mise en place des nouveaux cycles à la prochaine rentrée, ce projet d'école conforte l'analyse qui a été faite.

4. Présentation des projets communs réalisés, en cours et à venir :

Le thème principal de cette année scolaire porte sur la citoyenneté.

Projets réalisés :

- Cérémonie du 11 novembre commémorée sur le temps de classe le mardi 10 novembre 2015 aux monuments aux morts de Saint Maden.
- Arbre de Noël : le dimanche 13 décembre 2015 organisé cette année par l'APE de Guenroc. Ce fut un moment convivial avec les spectacles des enfants préparés en classe mais aussi la pièce de théâtre travaillée pendant les activités TAP de même que les décors.
- Goûter des Aînés à l'école de Saint-Maden : Ce fut encore une fois un moment convivial
- (présentation du projet gallo réalisé avec l'association CŒUR et interview sur l'école d'autrefois réalisée par les élèves de CE-CM destinée aux Aînés sans oublier le partage de la traditionnelle galette des rois). Il faut noter cependant une fréquentation moins importante des Aînés. Les enseignantes s'interrogent donc sur la pérennité de ce projet ou les éventuelles modifications qu'il faudrait apporter afin que ce projet puisse continuer à exister.
- Lors du projet sur la Bretagne de l'année dernière, il n'a pas été possible de proposer une initiation au gallo. Cette année, elle a eu lieu le jeudi 26 novembre et elle a concerné les deux écoles. Ainsi, Anne-Marie Pelhate de l'association « Le Berteyn Galeizz » est intervenue pour deux initiations d'environ 45 minutes dans les deux classes sous forme de comptines, jeux, devinettes...
- Dans le cadre de l'Enseignement Moral et Civique, Mme Valégeas, Conseillère pédagogique est intervenue dans les deux classes afin de travailler sur la Charte de la Laïcité. L'aboutissement de ce projet a été présenté sous forme d'affiches, de dessins, de mots..., le mercredi 9 décembre dans les deux écoles afin de marquer le 110^{ème} anniversaire de la loi de 1905 selon les termes de l'article premier de la loi concernant la séparation des Églises et de l'État.
- De plus, en lien avec les TAP, les élèves ont fabriqué le sapin des mots doux qui était exposé le dimanche 13 décembre lors de l'Arbre de Noël.
- Le jeudi 10 décembre, les élèves de G.S. au C.M.2 ont assisté aux « aventures de Bibou ». Il s'agit d'un théâtre forum, joué par des travailleurs sociaux, qui s'adresse aux enfants des écoles primaires. C'est un outil de prévention des maltraitances physiques, psychologiques et sexuelles. Cette forme permet aux enfants de se confronter à des situations à risques, de les expérimenter et d'accroître leur capacité à se protéger. Le lundi 14 décembre, suite à ce théâtre forum, une rencontre entre les travailleurs, les enseignantes et les parents était prévue

Projets en cours et à venir :

- Projet de coopération avec l'association « La chaîne de l'espoir » et notre RPI en lien avec l'ADAPEI de Dinan : les élèves de CP, CE et CM continuent la correspondance avec une école du Burkina Faso qui se trouve à Tiékouna. Lors de leur dernière correspondance, les élèves ont présenté notamment leurs travaux sur la charte de la laïcité.
- Le quatrième numéro du journal de classe, le Mad Roc, vient de paraître. Il est consultable en classe ou sur le blog.
- Projet cinéma – Les élèves de CP au CM2 ont participé à une séance le 8 décembre 2015. Les suivantes auront lieu les mardis 29 mars et 24 mai.

- Les séances de natation, à la piscine de Léhon, pour les élèves de CP au CM2 débiteront le jeudi 25 février. Elles se poursuivront jusqu'au 12 mai inclus.
- Journée « Mardi-Gras » : le mardi 1^{er} mars.
- Chant choral – En présence de Mélanie et Bruno Guérin, le répertoire des chants est arrêté. Il porte sur la citoyenneté et la différence – La représentation aura lieu le vendredi 24 juin à la salle des fêtes de Saint-Maden.
- Participation aux olympiades. La disparition du RRS a engendré la suppression de poste de coordinateur qui mettait en place notamment les olympiades. Ces olympiades étaient une rencontre sportive entre les différentes écoles maternelles du RRS. Depuis leur création, l'école de Guenroc rencontrait l'école de Plouasne à la salle omnisports de Plouasne. Les enseignantes respectives de ces deux écoles souhaitent continuer à proposer cette rencontre mais elles vont devoir l'organiser seules. La date n'a pas encore été choisie..
- Reconstitution de la rencontre sportive avec les classes dans lesquelles les animateurs de l'OIS interviennent. La date n'est pas encore définie.
- Intervention de l'association ABIEG 22 interviendront auprès des élèves de CE au CM dans la classe de Saint-Maden le lundi 23 mai sur les thèmes des économies d'énergie et des dangers liés à l'utilisation de l'électricité. Cette intervention est gratuite.
- Un projet sur la sensibilisation à la protection et à la gestion de l'eau aura lieu à l'école de Saint-Maden. Les interventions de l'animatrice auront lieu les lundi 18 avril, jeudi 19 mai et lundi 6 juin. Ces animations sont proposées gratuitement par la Maison de la Rance et le Bassin versant Haute Rance. Seuls les déplacements doivent être pris en charge par l'école. une sortie à la station d'épuration de Broons est prévue le jeudi 19 mai. Le transport est payé par les associations de parents.

5. Gestion des absences du personnel

Suite à l'absence d'un agent, la gestion de son remplacement a posé quelques soucis aux élus.

6. TAP et garderies

T.A.P

Les enseignantes avaient fait part de ne plus s'impliquer dans la gestion des TAP. Ainsi, depuis cette rentrée, deux personnes référentes (Mme Quémerais Carine pour l'école de Guenroc et Mme Jamet Valérie pour l'école de Saint-Maden) ont été nommées afin de faire le lien entre le personnel et les mairies. Elles sont chargées de l'organisation (inscriptions aux TAP, à la garderie du mercredi, gestion des listes des enfants et du matériel). Même si la présence aux TAP est quasiment effective pour tous les enfants, les agents souhaiteraient avoir les listes des enfants présents pour chaque période.

Lors du dernier conseil d'école, par le biais de l'association « Lire et faire lire » Mme Nogaret, habitante de Guenroc avait répondu favorablement à cette demande. Ces séances devaient débiter après les vacances de la Toussaint, un vendredi sur deux à l'école de Guenroc mais malheureusement, Mme Nogaret a des soucis de santé qui ne peuvent pas lui permettre d'assurer ces séances. Les municipalités sont toujours ouvertes à cette proposition.

Les représentantes des parents d'élèves demandent à être prévenues lors des présences d'intervenants sur le temps des TAP en amont de leurs interventions.

Fréquentation de la garderie

À Guenroc : Pour la période 1 : 9 enfants maximum. : Pour la période 2 : effectifs identiques

À Saint Maden : Pour la période 1 : 2 enfants minimum et 11 enfants maximum Pour la période 2 : effectifs identiques avec une fréquentation moins importante les lundis et vendredis.

Les goûters sont répartis par les parents référents sur les deux écoles. Pour lutter contre le gaspillage et participer à l'équilibre alimentaire des enfants, le pain du midi restant est proposé aux enfants des deux garderies.

Garderie du mercredi après-midi :

La faible fréquentation durant cette seconde période a conduit Le SIRS à supprimer la garderie du mercredi après-midi à compter du lundi 22 février 2016. Un mot d'information va être distribué avant les vacances de février.

7. Dates à retenir

Portes ouvertes : samedi 4 juin 2016

Chant choral : vendredi 24 juin 2016

8. Questions diverses

À l'école de Guenroc :

- Le téléphone de la garderie ne fonctionne toujours pas.
- Les deux plaques du plafond de la classe des grands n'ont pas été remplacées.
- Suite à un long dysfonctionnement de la ligne téléphonique, il est nécessaire de demander un geste commercial.
- Une nouvelle imprimante a été achetée en remplacement de l'ancienne qui ne fonctionnait plus.
- Des bouteilles d'eau sont indispensables à la garderie (en cas de coupure d'eau).

À l'école de Saint-Maden :

- L'école de Saint-Maden a accueilli deux stagiaires de l'E.S.P.E. pendant une semaine en novembre et deux stagiaires pendant trois semaines en janvier.
- À plusieurs reprises, des coupures d'électricité ont eu lieu.
- La cour de l'école : lors de fortes pluies, de nombreuses flaques d'eau se forment et les enfants (surtout les petits) sont mouillés.
- Le sable du bac a besoin d'être changé. Il est aussi nécessaire de fabriquer une nouvelle protection.
- Sur les cinq ordinateurs de la classe, deux ne sont pas connectés à internet. Compte-tenu de l'effectif de cette année, il est nécessaire que ces ordinateurs puissent être utilisés par les élèves. La connexion à internet est indispensable.
- Les cuillères à dessert pour la cantine n'ont toujours pas été achetées.
- Le four à micro-ondes a été acheté.

Prochain conseil d'école : jeudi 9 juin 2016 à 18H à l'école de Saint-Maden.